

Décision

Générale

colonial

Décision n° 327 attribuant une indemnité mensuelle de 1.200 francs à M. Abdoul Raouf Abdoul Magid, secrétaire au ravitaillement général

n° 327

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité mensuelle de mille d ux cents francs (1.200 francs), payable sur les fonds du ravitaillement général, est attribuée au secrétaire-archiviste contractuel Raouf Magid qui remplit, cumulative m nt avec fonctions à l'Inspection du travail celles de commis d'ordre au ravitaillement général.